

# COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 4 JUIN 2018 à 18h30

**Présents** : MM. BLONDEL, Mme DURECU, Mme RODRIGUEZ, Mr BOURHIS, Mr MALO, Mr LACHEVRE, Mme TOLLEMER, Mr DECULTOT, Mme ROBIN, Mme MARTIN, Mme GALLAIS, Mr LECAVELIER DES ETANGS

**Absents excusés** : Mr AUBLE et Mr DUTOT

**Absente non excusée** : Mme DEMARE

**Secrétaire de séance** : Mme MARTIN M.

## ORDRE DU JOUR

### ♦ Aire de Jeux :

- Choix de la Commission
- Coût et financement
- Préau pour maternelle

### ♦ Extension Gymnase :

- Présentation du plan
- Occupation par les associations de la réserve actuelle et des vestiaires
- Bâtiment communal ?
- Chauffage central à bois

### ♦ Travaux en cours :

- La Chaussée
- Décultot
- Place du Bicentenaire

### ♦ DECI :

- Arrêté communal et présentation du plan

### ♦ Gestion différenciée : panneaux de communication et matériel

### ♦ Eglise :

- Travaux de carrelage, de charpente et clocher
- Demande de subvention

### ♦ Recensement de la population 2019 :

- Choix du coordonnateur communal

### ♦ Loyers : Psychologue, sage-femme et kinés

### ♦ RODPP et RODP 2018 : redevance pour occupation du domaine public

#### ♦ Centre de Gestion : Adhésion mission « Médiation »

#### ♦ Questions diverses

### ♦ Aire de Jeux :

L'aire de jeux sera située dans l'enceinte de l'école maternelle avec débordement sur le terrain LECOMTE, en prolongement de la façade école-logement et de l'école maternelle côté ouest. La surface de l'aire sera de 230m<sup>2</sup> composée de 6 jeux au sol (marelles, tunnel,...), 6 jeux hors sol (jeux 16 fonctions ludiques, jeu à ressorts, trampoline...). Le sol sera entièrement en EPDM (mousse) avec clôture en panneaux renforcés, le coût est de 89.900 €. Une subvention du département de 25% est accordée, une demande de l'Etat est en cours.

Le choix des jeux a été fait avec l'accord des enseignants.

◆ **Préau :**

L'école maternelle n'a pas de préau, la réalisation de l'aire de jeux permettrait de compléter l'occupation du terrain par un préau qui serait situé à l'angle du manège et de la chaufferie. L'architecte (9 Bis) est chargé de proposer un avant-projet.

◆ **Bâtiment Communal :**

Le rangement du matériel communal et des associations est insuffisant en surface. La surface recherchée pourrait être de 100m<sup>2</sup> à proximité de l'école, deux terrains sont évoqués à côté de « Respect » ou à côté du bassin parking-gymnase. Ces endroits ne font pas l'unanimité, une esquisse pour mesurer l'intégration est sollicitée.

◆ **Entretien du terrain de sports :**

A chaque pluie et peu importe son intensité, le terrain est impraticable, l'eau ne s'infiltré pas. Le Conseil Municipal retient la proposition de RENOV'SPORT de perforer le terrain en incorporant du sable coût 3.150 €

◆ **Extension du gymnase :**

Une emprise au sol de 450 m<sup>2</sup> est prévue à l'ouest du gymnase actuel pour réaliser 1 local de pétanque, 3 vestiaires pour le foot avec accès direct sur le terrain, 1 salle d'activité, 1 salle pour le village seniors, 1 salle ados, des vestiaires pour les sports en salle (gymnase actuel et étage de l'extension). La répartition convient. Il est demandé au maître d'œuvre de réaliser le projet avec dépôt du permis de construire. La réserve, les vestiaires actuels serviront de rangement pour la Commune et les associations qui trouvent la surface trop petite. Le vestiaire actuel de l'arbitre servira au personnel communal.

◆ **Travaux :**

↳ Place du bicentenaire : seront achevés fin juin et permettront d'accueillir 17 places de stationnement pour les 2 kinés, 2 infirmières, 4 orthophonistes, 2 sages-femmes, 2 psychologues.

↳ Propriété DECULTOT : reste les barrières et l'enrobé

↳ Clos de la Chaussée : les travaux seront achevés pour le 13 juillet, les 8 lots sont réservés et des compromis peuvent être dès maintenant signés.

◆ **Défense Extérieure Contre l'Incendie :**

L'arrêté communal a été pris, le plan quinquennal montre que 80 % de la commune est couvert et qu'en 2020 la totalité sera couverte.

◆ **Gestion Différenciée :**

L'entretien des espaces verts est modifié, la tonte des terrains ne sera pas faite de façon identique, l'utilisation des produits phytosanitaires est interdite, du matériel pour 14.000 € sera acquis pour faciliter le travail du personnel et des panneaux de communication pour 2.235 € seront installés pour sensibiliser les habitants à cette gestion.

◆ **Eglise :**

Suite à la visite du clocher qui a permis d'accueillir 140 personnes, il a été constaté que des travaux sont à prévoir : carrelage à l'intérieur du chœur, porte principale, couverture du chœur, pièce de bois dans le clocher, un dossier va être réalisé pour solliciter des aides.

◆ **Accueil des enfants à l'école :**

En dehors des enfants dont les parents habitent la Commune, quels élèves accueillir ? Le règlement établi n'est pas satisfaisant et demande à être repris.

◆ **Recensement de la population :**

Le recensement aura lieu en 2019, le coordonnateur principal sera Mme ATINAULT-RAOUT, et le suppléant MME DELATTRE.

◆ **Garage vélos :**

Près du pôle culturel, de la mairie, de la boulangerie et aussi pour inciter la pratique du vélo, 3 garages à vélos seront installés.

◆ **RODPP et RODP 2018 :**

Les montants des redevances pour l'occupation du domaine public pour l'acheminement du gaz sont en transport de 123 € et en distribution de 633 €

◆ **Questions diverses**

↳ Demande de sponsoring d'un sportif :

Une commission établira un règlement sur l'aide que la Commune peut apporter.

↳ Fauchage des talus des routes :

Il est indiqué qu'un roulement a lieu chaque année, en 2018 Bretteville passe en dernier, néanmoins il est remarqué que la visibilité à certains endroits est nulle et que les croisements, virages auraient pu être dégagés en priorité.